

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, VENDREDI, 10 OCTOBRE 1851.

PREMIERE PAGE:—Lettre au Right Hon. W. E. Gladstone, Membre du Parlement Britannique, par Jules Gondon, (Suite.)

FEUILLETON:—LE MONTAGNARD OU LES DEUX REPUBLICAINS:—1793—1848.—Seconde partie, 1848—(Suite.)

Chronique Religieuse.

AMERIQUE.

CANADA.

Mutations Ecclésiastiques du Diocèse de Montréal pour l'année 1851.

- M. J. Gravel, Evêché
C. Aubry, Petit Séminaire de St.-Thérèse.
J. Graton, do do do
H. A. Verreau, do do do
H. Millier, Séminaire de St. Hyacinthe.
F. Bourgeault, Collège de l'Assomption.
F. A. Jacques, Collège de Chambly.
A. O. Groux, curé à B. Alphonse.
P. J. Crozier, St. Charles.
C. Marsolais, St. Clot.
D. J. Brennan, Ste. Sophie.
J. M. Chevigny, St. Honoré de Masconche.
G. Huberdeau, St. Athanase.
N. Lavallée, Isle Bizard.
J. E. Leblond, Rivière-des-Prairies.
J. B. Champagneux, St. Augustin.
M. Piette, St. Bruno et Ste. Julie.
D. Marchal, Kidlar.
Y. Clément, Ste. Julienne et St. Callixte
P. C. Dubé, Desserv. St. Martin.
E. H. Hicks, assist. Longueuil.
A. Thibaudier, Mts. Stanstead.
W. Fitzgerald, do Dunham.
F. Refour, do Milton.
E. Therrien, Vic. à St. Athanase.
L. Prévost, do St. Jérôme.
U. Dupont, do St. Amé.
A. Désorcy, do St. Césaire.
L. H. J. Branelle, do Bécancour.
C. Loranger, do St. Hugues.
L. Martel, do Verennes.
A. Toupin, do Vercheres.
U. C. Lusier, do Blainville.
U. Archambault, St. Clément.
J. Seguin, Vaudreuil.
G. L. Chevreuil, St. Rémi.
J. Brisette, do Chambly.
A. Brail, do St. Damase.
F. X. Desèves, do St. Polycarpe.
F. Ancé, do St. Eustache.
O. S. Piquet, do Hospice St. Joseph.
E. C. Fabre, do Sorel.
Secrétaire de l'Evêché de Montréal. 9 octobre 1851.

On lit dans le Journal de Québec de mardi: Hier, ont lieu les obsèques de feu le Révérend Messire McMAHON, pasteur de l'église de Saint-Patrice, au milieu d'une foule immense dans laquelle toutes les nationalités, tous les rangs, toutes les dénominations religieuses étaient confondus.

Le convoi funèbre s'est mis en marche dans l'ordre suivant: Les élèves des Frères des Ecoles Chrétiennes et les enfants des autres écoles, Le clergé, Les médecins du défunt,

Les porteurs du Poêle. Les porteurs du Poêle. Les Parents, Le comité de régie de l'église de Saint-Patrice, Les marguilliers de la paroisse Notre-Dame de Québec, La corporation de Québec, Les magistrats, Les chefs des départements militaires, Les avocats, Les notaires, Les médecins, La société de Saint-Vincent-de-Paul, Les troupes, La police, Les citoyens—8 de front.

Après avoir parcouru les rues Saint-Stanislas, Sainte-Anne, du Trésor, Buade, la Fabrique, Saint-Jean, du Palais et Sainte-Hélène, la procession funèbre entra dans l'église de Saint-Patrice. En signe de respect pour la mémoire du respectable défunt, tous les magasins et boutiques étaient fermés.

La messe chantée par Sa Grandeur Monseigneur de Tloa a été suivie de l'éloge funèbre du défunt prononcé par Messire Kerrigan. Aussitôt après les cérémonies usitées, le corps a été inhumé dans l'église de Saint-Patrice, où un monument, nous dit-on, doit être élevé par les irlandais catholiques de cette cité et de ses environs, à la mémoire de leur pasteur regretté.

Le Canadien ajoute sur le même sujet: Le corps, suivi d'une foule immense, composée de citoyens de toutes les origines, les classes et les croyances religieuses, a été porté depuis la résidence du défunt, par les rues Saint-Stanislas, Sainte-Anne, du Trésor, de la Fabrique, Saint-Jean, du Palais et Sainte-Hélène jusqu'à l'église de Saint-Patrice où les funérailles ont eu lieu. Dans toutes les rues où le convoi a passé, tous les magasins étaient fermés sans distinction d'origine ou de religion.

Nous empruntons au Canadien la Notice Nécrologique suivante sur feu le Révérend P. McMahon:

NOTICE NÉCROLOGIQUE.

Vendredi, à 5 heures du matin, est décédé, après une longue maladie, le révérend PATRICK McMAHON, chapelain de l'église St.-Patrice, en cette ville.

Né à Abbeylix, Queen's County, en Irlande, le 24 août 1790, il fit ses cours d'études classiques au collège de Carlow. En 1813 il vint en Canada, et fut nommé professeur au collège de St.-Hyacinthe, où il fit ses études théologiques. Ordonné prêtre le 6 octobre 1822, il fut placé comme vicaire à la cure de Québec. La mission importante de St.-John du Nouveau-Brunswick étant devenue vacante en 1825, Mgr Plessis, alors évêque de Québec, crut devoir la confier aux soins de M. McMahon, dont il avait déjà apprécié le mérite et la capacité. Les vifs regrets que manifestèrent les citoyens de cette ville, lorsqu'en 1828 M. McMahon s'éloigna d'eux pour reprendre le soin de son ancienne congrégation à Québec, prouvent combien, dans le court espace de trois ans, il avait su gagner leur confiance et leur attachement.

En 1828, la population catholique irlandaise, quoique déjà nombreuse à Québec, ne possédait pas d'église. Dès son arrivée, le zélé pasteur résolut de procurer à son troupeau un lieu où il pût se réunir convenablement pour accomplir ses devoirs religieux. Grâce à son énergie et à sa constance, grâce aussi à la bonne volonté et à la générosité de ses ouailles, la belle église de Saint-Patrice s'éleva au centre de Québec; et, en 1833, il eut le bonheur d'y voir une nombreuse et florissante congrégation, qui depuis lors a été confiée à ses soins, et n'a cessé de lui témoigner son respect et sa reconnaissance.

Doué d'un talent remarquable pour la parole, et de beaucoup d'énergie de caractère, M. McMahon a conservé jusqu'à la fin une grande influence sur son peuple, au service duquel il s'était entièrement dévoué.

Requiescat in pace.

M. McMahon était membre de la société ecclésiastique de Saint-Michel et de celle des trois messes.

ETAT DE WISCONSIN.

On sait que les catholiques de Bourhonnais, la plupart canadiens, s'occupent de l'érection d'une église. Dans le florissant Etat de Wisconsin, les progrès de notre foi donnent les plus belles espérances pour l'avenir. Bien des conversions au catholicisme y ont eu lieu. La ville de Kenosha en est surtout un exemple et nous ne parlerons en ce moment que d'elle.

Kenosha, primitivement appelée Southport, a reçu de la législature d'Etat le nom qu'elle porte aujourd'hui comme chef-lieu du comté de Kenosha. La ville est agréablement située près du lac Michigan dont elle domine l'étendue. Le pays environnant est pittoresque et plaît au voyageur par la beauté des aspects qu'il y découvre. La ville est distante de trente-cinq milles de Milwaukee et de cinquante-cinq milles de Chicago; sa population est d'environ 6,000 habitants. Une église solide en briques—de 74 pieds sur 39—dans le style gothique, fait honneur au zèle des catholiques anglais qui l'ont construite, et qui sont placés sous la direction spirituelle du

Rév. M. McPaul, dont la sollicitude pour le salut des âmes et le progrès de la foi,—dit un correspondant du Freeman's Journal,—est remarquable. Grâce aux efforts de cet excellent pasteur, il a pu, avec l'aide des membres de son troupeau, fonder une maison des Sœurs de Ste. Brigitte, qui forment une branche de la communauté des Sœurs du couvent de Mount-Rath, en Irlande. Déjà ces Religieuses ont fait un bien immense parmi les femmes catholiques de St. Marc. On s'attend à voir aussi s'établir dans le diocèse une école des Frères des Ecoles Chrétiennes. Par ce moyen les chefs de familles pourront procurer à leurs enfants une éducation catholique.

La portion allemande des catholiques de Kenosha voit se passer en ce moment la construction d'une église qui sera bientôt achevée. Ce temple aura 60 pieds de profondeur sur 33 de large, et l'architecture en sera gothique. Le Rév. M. Rohrl est à la tête de cette congrégation, et ses administrés lui portent un vif attachement.

MEXIQUE.

Mgr Clément, ancien évêque de Macerata, a renoncé à ce titre pour aller remplir les fonctions de nonce apostolique au Mexique. C'est la première nomination régulière qui aura été établie dans l'Amérique, l'établissement d'une légation apostolique dans le continent américain est un fait digne de remarque et qui, nous l'espérons du moins, de grands résultats. Jusqu'à présent il n'y avait eu que des missions temporaires et provisoires, dans le moment où le besoin, s'en faisait le plus sentir. C'est ainsi que, l'année dernière, si l'on s'en souvient, Mgr Beruffat envoyé par le Saint-Père, comme visiteur apostolique, dans l'Amérique méridionale, et il y continua encore l'exercice de son zèle. Nous savons que l'envoyé du Saint-Siège a été accueilli partout avec respect et empressement, avec joie, et que sa mission porte d'heureux fruits. Il est probable même que l'un de ces fruits est précisément l'envoi du nouveau nonce qui va résider au Mexique, et que cet exemple sera suivi par d'autres pays. Il est hors de doute que la présence permanente et régulière d'un représentant du Saint-Siège au milieu de ces populations si profondément catholiques, malgré le relâchement des mœurs amené par les révolutions, exercera la plus salutaire influence sur le clergé, sur le Gouvernement et sur les populations, et qu'elle contribuera puissamment à raviver la foi et l'attachement à la sainte Eglise de Rome, mère et maîtresse de toutes les églises. C'est pour cela que nous désirons voir se multiplier sur la terre américaine les légations et les nonciatures apostoliques.

MUSIQUE SACRÉE.

On lit dans une feuille belge: Depuis quelques années, on s'occupe beaucoup, dans un certain public musical, de l'Antiphonaire de saint Grégoire le grand, qu'on regardait avec raison comme la source la plus pure des mélodies sacrées. Or, on sait que la copie autographe du saint Pontife, longtemps conservée à Rome, s'est perdue il y a déjà plusieurs siècles. Le monument le plus ancien qui soit parvenu jusqu'à nous est un chant grégorien, c'est le manuscrit de Saint-Gall, apporté dans cette abbaye vers l'an 790, environ deux siècles après le pontificat de saint Grégoire, et qui est une copie exacte de l'autographe, mais très-peu connue dans la Ville-Episcopale. Jusqu'à ce moment, quoique dans le monde, était demeuré renfermé dans la bibliothèque du vieux monastère, et c'est à peine si l'empereur d'Autriche avait pu, en 1827, en obtenir un fac-simile pour sa bibliothèque de Vienne.

C'est ce même manuscrit qui, dans des circonstances providentielles, nous a remis entre les mains, et dont nous annonçons aujourd'hui la reproduction intégrale et parfaitement conforme à l'original. Tout le monde pourra désormais étudier, non plus dans quelques fragments insignifiants, mais dans un ensemble de 132 pages, ce mystérieux système de notation, dont l'explication doit amener la réforme si désirable des chants liturgiques. Chacun pourra constater désormais jusqu'à quel point nos éditions modernes ont conservé la phrase grégorienne.

La publication seule de ce monument suffirait, nous aimons à le croire, pour attirer l'attention des artistes distingués, des savants archéologues et historiens, de MM. les Directeurs des séminaires et surtout de Nos Seigneurs les Evêques qui désireraient remonter aux véritables sources des mélodies grégoriennes; mais nous Pravons entrepris de recherches qui, ce nous semble, en augmentent encore l'importance.

Avant tout, il fallait démontrer l'authenticité du manuscrit de Saint-Gall. Tel est l'objet d'une dissertation préliminaire assez étendue, qui, par les curieux détails historiques qu'elle renferme, par les plumes et les pièces justificatives dont elle est accompagnée, est peut-être de nature à répandre quelque jour sur ces graves questions.

Nous avons ensuite à donner la méthode qu'il faut suivre pour utiliser ce monument. C'est le but que nous

nous sommes proposé dans une seconde dissertation, placée à la fin du volume. La nous essayons de faire voir que l'unique moyen de retrouver le chant grégorien est de CONFRONTER ENSEMBLE LES MANUSCRITS DES DIFFÉRENTS SIECLES ET DES DIFFÉRENTS PAYS. C'est ce qui résulte évidemment d'un fait incontestable, à savoir: QUE LES NOTES N'ONT JAMAIS DE VALEUR TONALE PRÉCISE, ET QU'ON NE PUT JAMAIS, PAR LEUR MOYEN, APPRENDRE UN AIR QUELCONQUE SANS LE SECOURS D'UN MATRE QUI LE SUT PAR CŒUR.

Nous donnons ensuite dans le plus grand détail et avec précision la valeur de chaque signe musical, et de toutes les significations qui déterminent le caractère, le mouvement et le rythme de la phrase musicale. Enfin, ce travail est suivi de divers tableaux numériques plus ou moins anciens, inédits jusqu'à ce jour, et d'une application détaillée de notre méthode de confrontation, faite au Répons-Graduel de Noël: Viderunt, etc. Dans cette étude comparée de divers tonneaux, on voit comment la phrase grégorienne, d'abord si suave, si mélodieuse et si bien cadencée, s'est insensiblement corrompue, jusqu'à disparaître à peu près complètement dans le lourd et fastidieux plain-chant des temps modernes.

Voilà en peu de mots, et avec toute la clarté que permet une courte analyse, quel est l'ouvrage que nous présentons au public. Il est le fruit de longs voyages et de laborieuses recherches. Nous aimons à nous persuader qu'il peut être de quelque utilité pour hâter une solide restauration des mélodies sacrées. C'est l'unique vœu que nous formons en ce moment et la seule récompense que nous attendons de ces premiers travaux.

Collège de Bruglette (Belgique), le 29 juin 1851, fête des Apôtres saint Pierre et saint Paul.

CORRESPONDANCE.

Charité de la Mère Gamelin.

Monsieur le Rédacteur,

La Mère Gamelin entra dans la carrière des œuvres de charité, par un acte de dévouement qui mérite d'être rapporté ici. Son digne époux, étant sur son lit de mort, lui fit un legs précieux qu'elle reçut avec plus de reconnaissance que celui de la petite fortune, dont il la faisait héritière. Ce charitable Bourgeois avait comme adopté un imbécille, fils d'une pauvre veuve sans ressource. Sur le point de mourir il recommanda à sa charitable épouse de continuer pour lui, et pour son amour, les soins qu'il avait portés à cet être si disgracié de la nature. De pareilles recommandations sont toujours comprises par des cœurs généreux et compatissants, tel qu'était celui de Mme. Gamelin. Elle promit donc de bon cœur et tint parole.

Toutefois ce dut être un fardeau bien embarrassant que cet imbécille, qui n'avait reçu de la Providence d'autre avantage que celui de faire mériter les âmes grandes et généreuses, qui savent contempler, dans le plus malheureux, l'Homme-Dieu qui s'est assujéti à toutes les misères humaines. Ceux qui ont vu ce pauvre être attendri que rien n'était plus habitant aux yeux de la nature. Il était complètement idiot; ne pouvait faire œuvre de ses dix doigts, et n'articulait que quelques sons confus, qui prouvaient clairement qu'il n'y avait rien d'organisé dans cet être dépourvu de raison. Mme. Gamelin oublia qu'elle était jeune, et qu'elle pouvait, après qu'elle aurait satisfait aux convenances du veuvage, se remarier dans d'aimables sociétés. Ses nombreuses années s'y attendaient; car elle en faisait les délices.

Ses affections les plus naturelles furent pour ce fils adoptif. Elle le logea dans la maison du jardin, et pour qu'il ne lui manquât rien, elle associa à ses soins la mère même de ce pauvre enfant. On peut dire que ce fut là comme le grain de sénévé, qui en ce peu d'années est devenu un grand arbre sur lequel, comme on l'a déjà vu, reposent 5 vieillards vétéranaires, 110 vieilles infirmes, 36 pauvres petits orphelins, 95 pauvres petites orphelines, et 700 filles de toute condition qui reçoivent l'instruction. Et pour subvenir à ces œuvres et à d'autres, dont on parlera ailleurs, 50 Vierges se sont abritées sous cet arbre déjà si beau, afin de se nourrir de ses fruits délicieux qui donnent la vie.

Ce fut à cette première Ecole que Mme. Gamelin étudia les grandes leçons de la charité. L'expérience, dans cette étude, est le meilleur livre. Aussi apprit-elle en peu de temps ce qu'il y a de bonheur à se sacrifier pour le Dieu des pauvres. Elle avait eu devant elle les joies des soirées et parties de plaisir. Elle comparait la vie de ces faux plaisirs avec les joies si pures et si vraies de la charité, elle n'hésita plus à être pour toujours toute à Dieu et aux pauvres.

Elle puisa dans ses rapports continuels avec cette pauvre veuve et son enfant imbecille une tendresse maternelle pour les malheureux. Il était aisé de comprendre son bonheur, dans l'exercice de la charité, à la joie qu'elle ressentait, quand elle se trouvait au milieu de ces vieillards. Il faisait beau de la voir dans les salles, entourée de ses bonnes vieilles dont l'air serein et riant annonçait assez qu'en présence de leur Mère, elles obtenaient leurs souffrances. Ayant eu le bonheur d'assister moi-même assez souvent à ce spectacle attendrissant, je ne puis refuser ici à la bienheureuse mémoire de la Mère Gamelin le témoignage de mes profondes émotions. Elles sont toutes restées gravées au fond de mon âme; et aujourd'hui qu'elle n'est plus, elles se réveillent plus vives que jamais. Car il n'est pas des saintes actions comme des joies mondaines. Celles-ci se mêlent nécessairement à la poussière du tombeau; celles-là au contraire sortent, à la mort, toutes lumineuses, du sein des ténébreux où les tenait cachés la sainte humilité, et c'est pour vivre éternellement.

Je termine la chronique de ce fait mémorable, en recueillant un des souvenirs qui m'en restent c'est que cette pauvre imbecille, par une Providence bien admirable, eut dans ses derniers jours l'usage de la parole, assez pour louer Dieu, et dire à cette bonne Mère qu'il allait mourir, et qu'il la remerciait de ses soins charitables. C'est un de ces doux moments de récompense qui paient bien des années de sacrifices. C'en fut un pour le bon cœur de la Mère Gamelin. Je révèle ici ce que peut-être elle n'a jamais dit à personne autre que moi. Puissent toutes les langues raconter les merveilles de la charité! Puissent tous les cœurs s'embraser de ses saintes ardeurs!

UN CHRONIQUEUR.

Montréal, le 9 octobre 1851.

Le Père Mathew était encore à New-York aux dernières dates. A la suggestion de M. Clay, une souscription sur une grande échelle a été ouverte dans cette capitale en faveur du révérend apôtre de la Tempérance. Il a reçu les visites d'un très grand nombre de dames et de messieurs pressés de répondre à l'appel bienveillant de M. Clay. Un seul donateur, M. W. W. Corcoran, de Washington, a fait tenir pour sa part une traite de 500 dollars, et M. Collins, propriétaire d'une ligne de vapeurs transatlantiques, a offert au Missionnaire ainsi qu'à ses secrétaires le passage gratuit sur son Pan de ses steamers. A New-York on ne compte point sur la législature pour venir au secours de certaines positions ultérieures et on n'y blâme ni sans doute pas la législature de son initiative en une telle occurrence. Ce libéralisme fait le plus grand honneur aux habitants d'une grande ville où elle se pratique.

Le révérend Père Mathew doit s'embarquer le 25 du courant à New-York pour l'Irlande, sur un des bâtiments de la ligne Collins.

Un assez grand nombre de banques américaines figurent sur le bilan des faillites récentes aux Etats-Unis. Les Commercial Bank, People's Bank et Bank of Salisbury ont vu pendre leurs paiements. Ces nouvelles ont jeté ici quelque défaveur sur le papier-monnaie de nos voisins.

Le prix du bois de chauffage à Montréal déjà très-élevé, menace de devenir exorbitant pour l'hiver qui approche. Grâce à l'avidité des accapareurs, le besoin de cet article indispensable n'amené plus pour la classe pauvre seulement un contingent d'embarras et de misère; le cri général fait voir assez que les classes ouvrières en apparence les moins nécessiteuses souffrent beaucoup elles-mêmes de la gêne produite par le monopole qui s'exerce au milieu de nous en levant la tête. L'étable, achetée par quelques-uns au prix de 13s à 14s par corde, en automne, a recherché l'hiver dernier jusqu'un montant de six ou sept piastres. Le rédacteur du Herald dit avoir payé cette semaine cinq piastres la corde une quantité d'étable mesurant trois pieds et comprenant trente cordes. Ceci n'est

Henri!... oh! mon frère!... reprit-elle avec une expression de douloureux reproche.

Henri tourna la tête de côté: —Je vous écoute; dit-il de la même voix, et mon père aussi.

—Eh! bien! mon père, continua Jeanne en levant ses deux mains vers le ciel, c'est à vous que je m'adresse, jugez-moi, mon père!... Ne pouvant le faire, je voulais l'éloigner. C'était impossible! Et je sentais chaque jour entrer en moi un trouble indéfinissable. Ah! tu ne sais pas, toi, Henri, tu ne sauras jamais ce qu'une pauvre fille que la fatalité poursuit, qu'entourent chaque heure de sa vie des paroles de haine et de malédiction, épuisée par les larmes, brisée par la souffrance, peut éprouver de bonheur immense et de reconnaissance infinie à se sentir aimée ainsi, aimée dans son isolement, aimée dans son martyre, et à s'appuyer sans crainte, sans méfiance, sur un de ces dévouements qui portent la voix de votre cœur. Dans le même moment on frappa à la porte. Jeanne tressaillit.

Qui est là? dit Henri d'une voix brusque. La porte s'entrebâilla: —M. le comte De Chavanne vient d'arriver à l'instant; il attend M. le Marquis au salon. Henri se redressa et passa d'un mouvement rapide une de ses mains sur son front, baigné d'une sueur de fièvre. —Dites à M. De Chavanne que je suis auprès de ma sœur qui est extrêmement souffrante; présentez-lui mes excuses; dans quelques instants, s'il veut bien m'attendre, je le rejoindrai au salon.

La porte se referma. Il y eut alors un long moment de silence.

Mlle De Savernay reprit d'une voix lente: Quand j'ai été arrêtée, condamnée, que lui importait la haine attachée à mon nom d'aristocrate? les dangers qu'il bravait, la mort qui pouvait le frapper! Je le vis en prison dans ma prison, pâle, les yeux remplis de larmes et me disant: "Qu'importent les jours qui me restent à vivre, je veux vous sauver!" Et c'est moi?... cet homme?... interrompit Henri qui s'était levé et marchait à grands pas dans la chambre. —C'est Georges.

—Georges le conventionnel!... Georges l'ami de Robespierre, de St. Just, l'inséparable de ce misérable Oubric!

—Georges que j'aime, mon frère.

—Où est-il?... où est-il?... —Qu'importe où il soit? Je l'aime et jamais je ne porterai le nom d'un autre.

—Vous êtes folle! s'écria Henri, dont le visage était ainsi blanc que celui d'un fantôme. Je vous ai écoutée, Jeanne; à votre tour écoutez-moi. Dans la société on a des devoirs à remplir; ces devoirs sont quelquefois des sacrifices, mais nul n'a le droit de s'y soustraire. Je vous parle froidement, vous le voyez, et sans calme: L'honneur d'une maison, la pureté intacte d'un nom sans tâche depuis des siècles sont des fardeaux légers aux âmes nobles et grandes; je ne viens pas ici vous demander compte de votre cœur; je ne viens pas appuyer sur lui et le briser par des paroles dures et sévères; mais je vous dis, Jeanne De Savernay, que votre nom, que

le respect dû à la tombe de votre père, que tout, enfin, vous fait un devoir d'oublier.

—Dieu me fait un devoir de ne pas abandonner le malheureux qui souffre et qui n'a plus que moi sur la terre.

—C'est à-dire que tu veux faire entrer le déshonneur dans notre famille; c'est à-dire que tu veux allier le nom des Savernay à celui d'un terroriste, d'un de ces êtres maudits qui ont assassiné le roi et converti le sang toute la France!... Jeanne, regarde moi, tu es folle! La jeune fille était immobile et silencieuse. —Tu ne me réponds pas!... mais que veux-tu? que prétends-tu?... Sais-tu qu'il vaudrait mieux que tu fusses morte sous la main du bourreau!... voyons, ma sœur, que l'en supplie, reviens à toi; ce que tu veux est impossible; ce serait monstrueux!...

Vous m'avez dit, mon frère, murmura Jeanne, que vous vouliez me parler froidement et sans colère.

—Pardonne-moi, dit Henri; pardonne-moi. Et il tendit la main à sa sœur. —Ne me tendez pas la main, dit celle-ci, pour n'être pas forcée de me la retirer tout à l'heure avec indignation.

Mlle De Savernay s'était levée; et son visage, d'abord abattu et livide, reprenait l'animation, de la vie; et il y avait dans toute sa personne si fièle, si malade, quelque chose de soudainement énergique, de résolu; ses yeux avaient des regards qui semblaient comme les ailes d'un ange monter jusqu'au ciel.

—Ce que vous venez de me dire, mon frère, je me le suis dit chaque jour, à chaque heure,

que de fois, ici, dans cette même chambre, j'ai prié les mains jointes et le cœur navré! Que de fois, brisée par la douleur, j'ai appelé mon père! S'il y a des devoirs qu'il faut remplir, Henri, il y a aussi des lâchetés qu'il ne faut jamais commettre, et Dieu dans sa volonté a fait des existences fatales. Déjà ce fardeau cruel de l'honneur d'un nom, du juste orgueil d'une race ancienne, a fait couler le sang d'un infortuné. Aujourd'hui un proscrire me tend la main...

Il est donc ici, interrompit Henri avec un violent éclat de voix.

—C'est moi, continua Jeanne, je ne la repousserai pas, ce malheureux sans consolation sur la terre, je lui ai donné ma vie; que le monde me condamne, mon âme m'absout; mais je l'aime, entendez-vous, je l'aime!... Vous voyez bien que je ne puis pas être l'épouse du Comte De Chavanne.

—Vous l'entendez!... vous l'entendez, mon père!... s'écria le marquis en levant ses deux bras au-dessus de sa tête.

—Epargnez-moi, Henri, toute parole de colère et de mépris; je suis résolu, je suis résigné. —Résolu, n'est-ce pas, à flétrir notre famille par une union indigne? résolue à appeler le mépris de tous sur une race jusqu'à nous honorée et pure, pour que l'on dise: la fille du marquis De Savernay s'est jetée dans les bras d'un assassin de son père!... Tache au front, tache au blason!

Jeanne n'avait pas fait un mouvement. Henri s'approcha d'elle: —Il en est temps encore, Jeanne, ouvrez les

yeux aveuglés, écoutez la voix de la raison, ne vous pas par un faux point d'honneur la vie à l'isolement et au remords; toi, à qui tant de souffrances, tant de persécutions ont donné une auréole de martyre, ô ma sœur, n'arrache pas de ton front cette auréole, ne la soules pas à tes pieds... Tu ne réponds pas!

—Je vous ai dit, mon frère, tout ce que j'avais à vous dire.

Henri la saisit violemment par le bras. —Prends garde, fille impie, sœur coupable!... Ne crains-tu pas que toute mon affection se change en haine et en mépris! Mais moi, moi aussi, je suis résolu à ne pas souffrir ce déshonneur!

Henri, ne parlez pas si haut, se contenta de dire Jeanne, les fenêtres du salon sont au-dessus de celles-ci, et le comte De Chavanne peut vous entendre.

Jeanne, dit-il, d'une voix qu'il essayait en vain de rendre calme et posée, j'espère que la nuit vous portera conseil et vous rendra la raison avec le sentiment de votre honneur et de votre dignité; j'espère que Mlle. De Savernay comprendra qu'il y a des obstacles infranchissables contre lesquels celui qui se heurte vient toujours se briser; j'espère que son âme se réveillera de sa léthargie et qu'elle parlera à son cœur. Demain, je viendrai prendre votre réponse; et selon ce qu'elle sera, vous direz mes dernières résolutions.

(A continuer.)